



UN NOUVEAU CONFINEMENT AU DÉTRIMENT DES EXPLOITANTS FAMILIAUX

Les grands gagnants de ce confinement vont être l'industrie agroalimentaire et la grande distribution au détriment des exploitants familiaux. Le patron d'une grande distribution a annoncé hier soir aux consommateurs « pas de panique, il y a du stock ». Effectivement, quelques jours avant, une réunion sur l'approvisionnement s'est tenue à Bercy avec les géants de l'industrie de l'agroalimentaire.

Il ne faut pas oublier les petits producteurs en vente directe car ils représentent plus de 10 % du marché de l'alimentation en France. 1 exploitant sur 5 pratiquent les circuits courts ! Le MODEF exige donc le maintien des marchés sur tout le territoire français et surtout les petits marchés de proximité. Depuis le mois de mars, nos producteurs ont dû s'adapter et ont ainsi mis en place des protocoles très strictes pour limiter la diffusion du virus.

Le MODEF souhaite rassurer les consommateurs qui vont chez les producteurs. Les fermes seront ouvertes les weekends et les paysans vont s'organiser pour préparer des paniers. Les consommateurs pourront trouver une diversité de produits de qualité dans les différents départements avec la possibilité de livraison à domicile. Le MODEF appelle les consommateurs à sauver les paysans en privilégiant d'acheter français et de proximité. Le MODEF demande que les déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans les fermes soient ajoutés à la nouvelle attestation de déplacement dérogatoire.

Le MODEF se bat pour éviter un massacre économique et social des paysans français et revendique :

- Le maintien des marchés,
- La réouverture des restaurants et des bars sur tout le territoire avec les protocoles mis en place,
- La poursuite de toutes les activités agricoles, horticoles et pépinières, ostréicoles gravement menacées...,
- Un lancement de campagne publicitaire en incitant les consommateurs à manger et consommer français.

Pour les agriculteurs qui ne pourront pas commercialiser leurs productions, le MODEF demande l'activation du Fonds National de Gestion des Risques Agricoles (FNGRA) par le biais du régime des calamités agricoles afin d'indemniser les exploitants qui sont confrontés à des pertes économiques en raison du coronavirus.

Angoulême, le 29 octobre 2020,
Le Secrétaire National du MODEF,
Jean CLAUDE WAILLIEZ
06 38 48 90 38